



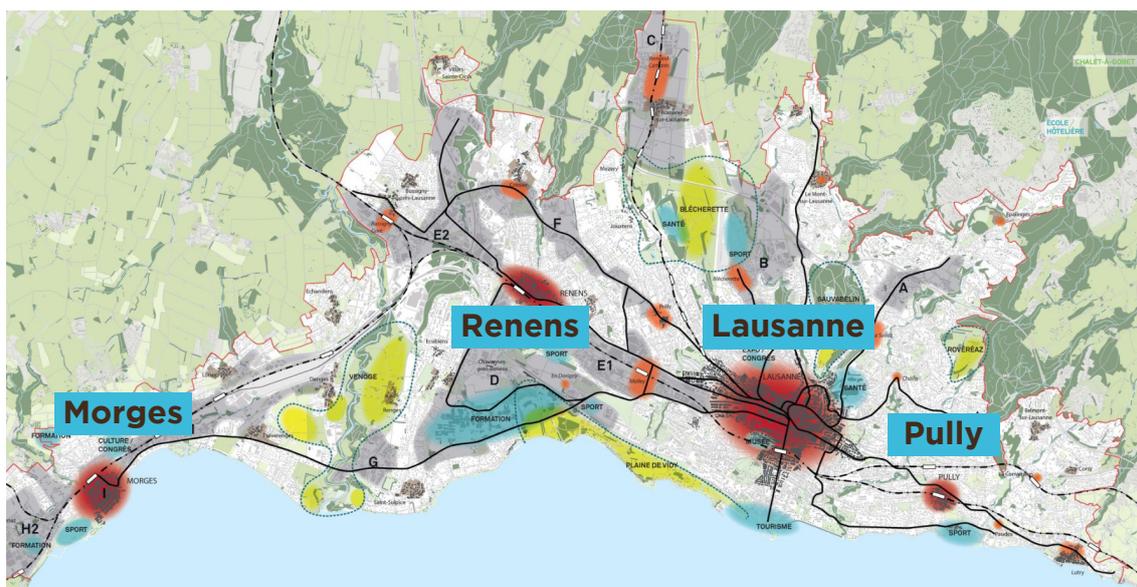
LE COEUR DE VILLE, AUJOURD'HUI

LE COEUR DE VILLE, AUJOURD'HUI

Reconnue comme « ville-centre » de l'Est dans le Projet d'agglomération Lausanne-Morges, Pully s'emploie à renforcer son cœur de ville : créer un lieu d'intensité urbaine où l'on aime aller pour voir du monde, faire du lèche-vitrine, trouver une administration, assister à un spectacle, visiter une exposition, prendre un train pour une destination proche ou lointaine, etc. Tous ces ingrédients sont déjà présents au centre de Pully, mais de façon clairsemée. Un important programme de requalification est engagé, qui vise à valoriser l'existant et à dynamiser l'avenir.

Lausanne, Morges, Renens et... Pully

Dès 2007, Pully a été identifiée comme l'une des quatre villes-centres du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM). Elle doit cette reconnaissance à sa position dans l'Est lausannois, à son poids, à son dynamisme et à son excellente desserte par les transports publics. Dans ce contexte, le cœur de ville de Pully fait l'objet de toutes les attentions. Soutenu par tous les échelons de planification (de la Commune au Canton et à la Confédération), le renforcement de son attractivité est l'une des deux priorités du Programme de législature de la Municipalité 2011-2016.



PALM 2012 : extrait de la planche C1 Armature urbaine : sites stratégiques, centralités et polarités

Concept général

Déjà largement bâti et densément utilisé, un cœur de ville est toujours un territoire complexe. Pour organiser l'évolution du cœur de Pully, plusieurs études ont été réalisées. Leur synthèse fait l'objet d'un plan d'orientation (Masterplan) sur les 10 à 15 prochaines années, intitulé « Vers une image directrice du centre de Pully », qui coordonne les démarches de requalification et de valorisation urbaines.

Le Masterplan fixe un concept général.

- Le cœur de ville de Pully s'inscrit dans un **réseau d'espaces verts** reliant les collines aux rives du lac.
- **Son accessibilité multimodale** est excellente, avec des parkings importants, un réseau dense de transports publics régionaux et urbains et des réseaux de mobilité douce en voie d'amélioration.
- **Trois secteurs** évolueront différemment : le Vieux Bourg (en noir sur la carte) est un patrimoine à préserver et valoriser ; le secteur central (en beige foncé) est à recomposer et à requalifier ; le secteur d'équipements publics (en gris clair) est à moderniser et à compléter.

Plus précisément, le Masterplan coordonne trois lignes d'action :

1. la mobilité
2. les espaces publics
3. l'urbanisation.



Masterplan pour le centre de Pully, août 2013 : concept général « Urbanisation et paysage » (p. 25)

1. LES ESPACES PUBLICS : DES RUES ET DES PLACES CONVIVIALES

Les réaménagements des espaces publics du cœur de ville visent à faciliter les déplacements à pied et à vélo et à rendre plus accueillante l'ambiance des rues et des places. Notamment :

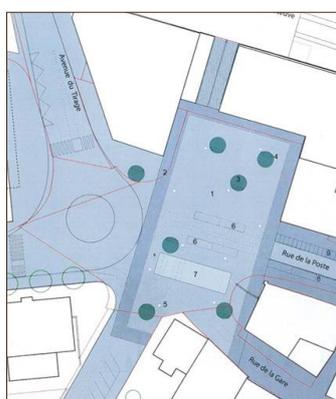
- Rehaussement du pont et requalification de l'av. du Prieuré (réalisé)
- Réaménagement des abords du pont du Tirage (réalisé)



- Circulations piétonnes et accès aux quais CFF : création de quatre accès complémentaires, dont un ascenseur (réalisation dès octobre 2014)



- Pl. de la Gare et giratoire : suppression du stationnement en surface, requalification de l'espace public, déplacement du giratoire du bas de l'av. du Tirage et construction d'un bâtiment à vocation mixte (logements et commerces) (projet en cours d'étude)



Illustrations à titre indicatif

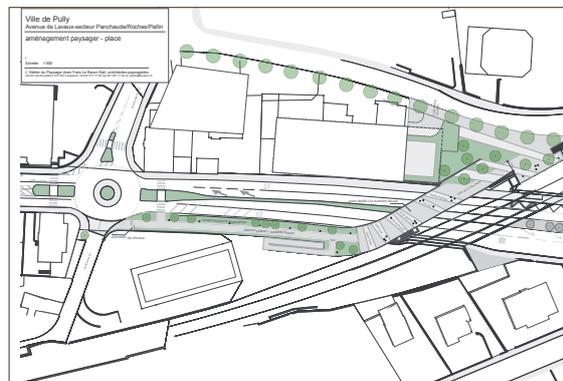
- Pl. de la Clergère et interface bus : renforcement de l'arborisation, réorganisation de la circulation, réorganisation des arrêts de bus, traversée piétonne en surface (projet en cours d'étude)



- Rue de la Poste et av. Samson-Reymondin : réaménagement de la rue et des espaces adjacents (projet en cours d'étude) (vue sur le Prieuré depuis l'av. S.-Reymondin)



- Pont de la Panchaude : ouvrage réservé aux piétons et aux cycles, réaménagement des abords (projet en cours d'étude)



Illustrations à titre indicatif

2. LA MOBILITÉ : UNE ACCESSIBILITÉ MULTIMODALE

Le cœur de ville de Pully est bien relié à l'agglomération et aux réseaux de transport régionaux, nationaux et internationaux (gares, bus, routes, autoroutes). Son accessibilité va encore s'améliorer grâce à la complémentarité des divers modes de transport (voir aussi le dossier « La mobilité à Pully, aujourd'hui », janvier 2015).

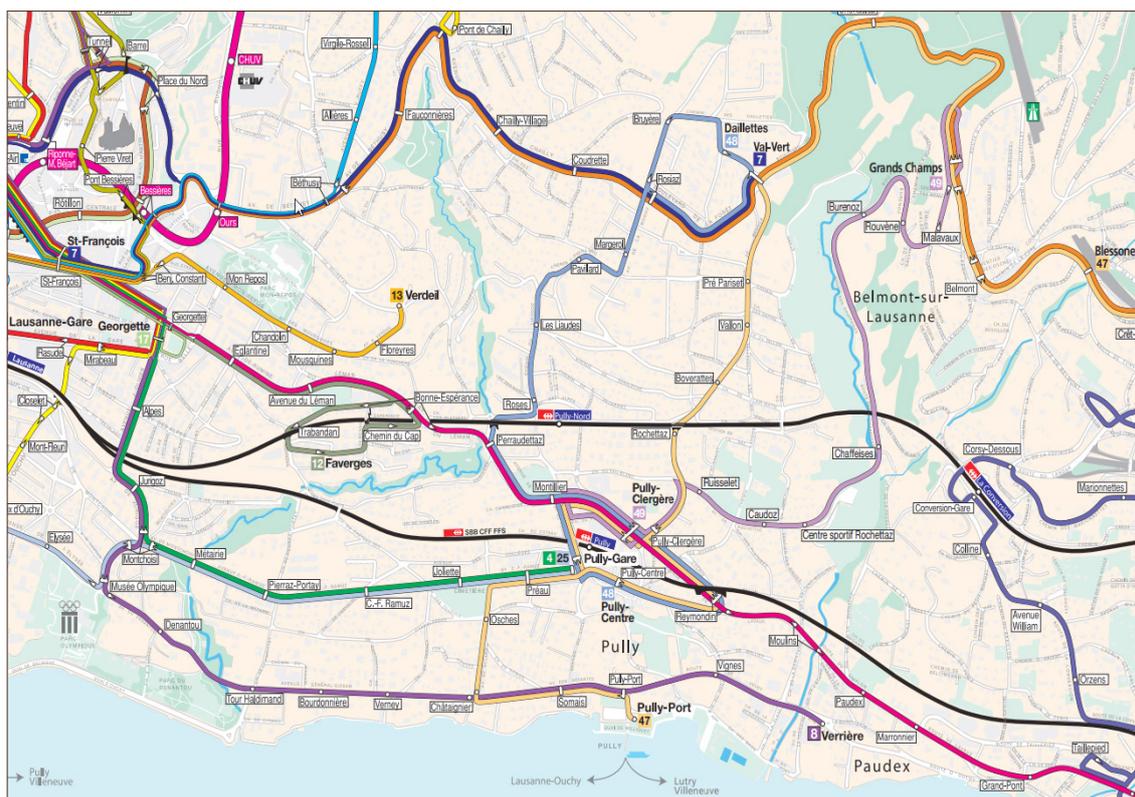
Accessibilité en transports publics

Le RER est appelé à desservir la gare de Pully à la cadence du quart d'heure, moyennant la réalisation d'un aménagement ferroviaire à Renens.

Reconnue comme « axe fort d'agglomération », l'av. de Lavaux sera desservie par un bus rapide (bus à haut niveau de service BHNS), mis en service en 2018 entre Lutry et Pully, et en 2020 jusqu'à St-François.

Les cadences et les vitesses de circulation du réseau de bus seront renforcées. Le triangle du cœur de ville est desservi par les lignes 47 et 48.

La gare de Pully-centre verra très prochainement la création de quatre nouveaux accès aux quais, dont un ascenseur et l'aménagement d'une liaison piétonne au Nord des voies.



Réseau tl 2014, extrait

Accessibilité en transports individuels motorisés

Le cœur de ville de Pully doit continuer à jouir d'une bonne accessibilité en transports individuels motorisés. La modération du trafic et la réorganisation des accès aux parkings se poursuivront, comme cela a déjà été fait à la Grand'Rue et lors de la mise en zone piétonne du pont du Prieuré. Ces aménagements permettront de requalifier l'espace public et de le rendre plus attractif : plantation d'arbres et de fleurs, élargissement des trottoirs, création de zones de rencontre par petites places munies de bancs, etc.

Circulations

- La rue de la Poste sera en sens unique vers l'Est jusqu'à l'intersection avec le ch. des Vignes. Le tronçon Est de l'av. Samson Reymondin restera en double sens. Cette mesure est à confirmer par une phase expérimentale d'un an.
- L'av. du Tirage restera en sens unique descendant.
- L'av. de Lavaux restera bien sûr à double sens et sera équipée d'une piste cyclable dans le sens montant.

Accès aux parkings

- Le rôle du parking urbain du Pré-de-la-Tour sera renforcé, ses entrées et sorties réorganisées pour en simplifier l'accès.
- Le stationnement en surface sera restreint au profit de celui en ouvrage.

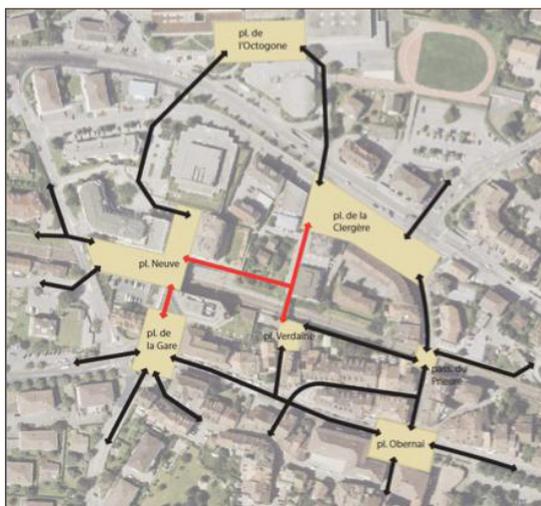


Masterplan pour le centre de Pully, août 2013 : concept urbanisme et paysage (p. 28)

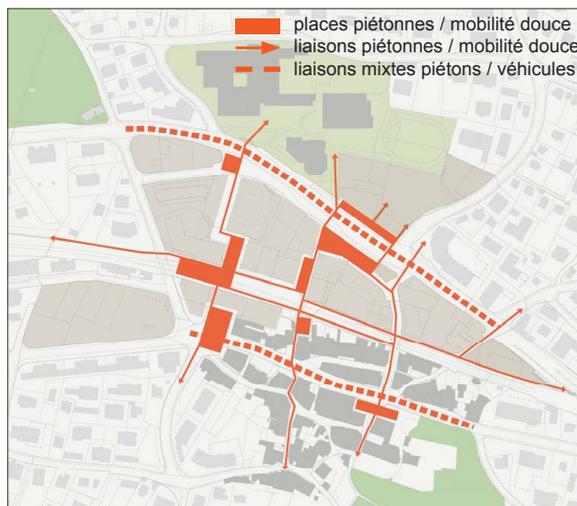
Accessibilité en mobilité douce

Le réaménagement des espaces publics du cœur de ville a déjà commencé avec la Grand-Rue et la mise en zone piétonne du pont du Prieuré. La démarche va s'étendre à l'ensemble du secteur, en améliorant progressivement l'accessibilité des rues et des places pour les piétons et les cyclistes.

- Les traversées piétonnes s'effectueront préférentiellement en surface (plutôt qu'en passages souterrains).
- Le secteur central et le Vieux Bourg seront reliés par un réseau piéton continu, clairement lisible et agréable à la promenade.



Liaisons piétonnes majeures à réhabiliter (Ville de Pully DUE, Atelier international de projets urbains, juin 2013, dia 46)



Masterplan pour le centre de Pully, août 2013 : schéma de principe des espaces publics (p. 31)

3. L'URBANISATION : ÉTUDES ET PLANIFICATIONS

Si le Vieux Bourg présente un urbanisme ancien de qualité, à préserver et à valoriser, le triangle Gare-Clergère et le secteur Nord sont loin de présenter les qualités d'intensité, d'image et d'attractivité que l'on est en droit d'attendre d'un cœur de ville. Dans quelle mesure est-il possible de faire évoluer des secteurs bâtis aussi complexes ? Une analyse minutieuse des potentiels, du foncier, de la circulation, de l'économie et des espaces publics a montré qu'il existe d'importantes possibilités d'amélioration.

Les démarches sont conduites par secteur. Dans tous les cas, plusieurs années sont nécessaires pour dresser les premières études de faisabilité, élaborer les plans de quartier (ou plans partiels d'affectation) en concertation avec les acteurs (propriétaires, commerçants, CFF, etc.), mener à bien les procédures d'approbation, obtenir des permis de construire et ouvrir les premiers chantiers.

À ce jour, une dizaine de plans de quartier sont engagés dans le cœur de ville de Pully (numérotées de 16 à 25 sur la carte), se trouvant à divers stades d'avancement.



Espaces publics

- 1 Place de la Clergère
- 2 Place Neuve
- 3 Place de la Gare

Bâtiments publics

- 6 Collège Arnold-Reymond
- 7 Théâtre L'Octogone
- 8 Collèges Pierre d'Arvel et Jules Loth
- 11 Prieuré 2/2A
- 12 Villa romaine

Rues à requalifier

- 29 Avenue de Rochettaz
- 30 Avenue de Lavaux
- 31 Rue de la Poste/Av. S.-Reymondin

Plans de quartier

- 16 Ramuz-Tirage
- 17 Extension Migros
- 18 Tirage-Gare
- 19 Clergère-Gare
- 20 Clergère Nord
- 21 Clergère Sud
- 23 Roches-Rochettaz
- 24 Lavaux-Roches-Pallin-Panchaude
- 25 Samson-Reymondin

- **16 Secteur Ramuz-Tirage** : création d'un îlot urbain dense et mixte.
- **17 Extension Migros** : rehaussement du bâtiment actuel (au stade de l'étude de faisabilité)
- **18 Plan de quartier Tirage-Gare** : implantation d'un immeuble haut (8 à 10 étages) emblématique, marquant l'entrée dans le cœur de ville et la rue de la Poste et amélioration de la lisibilité de la gare CFF dans Pully



- **19 Plan de quartier Clergère-Gare** : densification et amélioration des espaces publics (plan de quartier en cours d'élaboration)

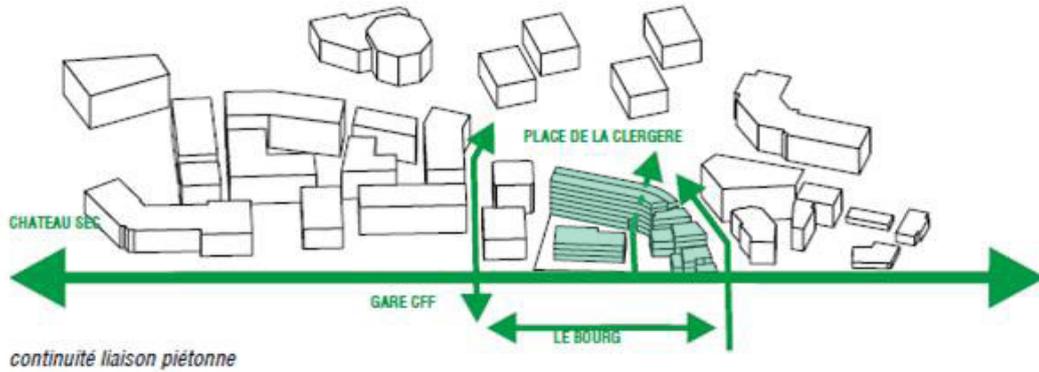


- **20 Secteur Clergère Nord** : densification et création d'une façade de qualité sur l'av. de Lavaux (au stade de l'étude de faisabilité foncière et urbaine)



Illustrations à titre indicatif

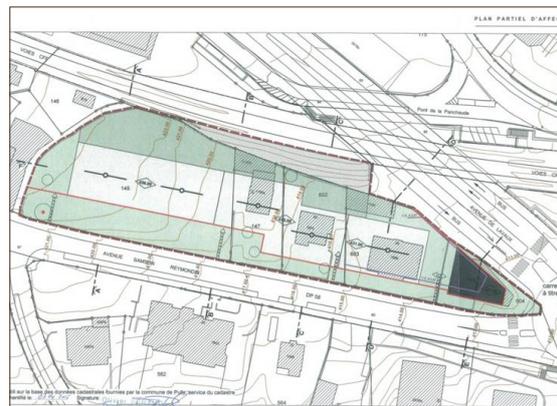
- **21 Plan de quartier Clergère Sud** : restructuration et densification du bâti existant, création d'un îlot cohérent et de liaisons piétonnes attractives (plan de quartier en cours d'élaboration)



- **22 Secteur Roches-Rochettaz** : densification du bâti dans un secteur libre de constructions, valorisation des qualités paysagères du site
- **23 Secteur Lavaux-Roches-Pallin-Panchaude**: valorisation d'une ancienne friche industrielle



- **25 Plan partiel d'affectation Samson-Reymondin** : densification de terrains libres de construction aux portes du cœur de ville (réalisé)



Illustrations à titre indicatif

Pour en savoir plus

www.lausanne-morges.ch

www.pully.ch

Autres dossiers disponibles

- La mobilité à Pully, aujourd'hui
- Les quartiers de Pully, aujourd'hui